



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 72605

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'éducation nationale aux fins de connaître le nombre d'armes confisquées dans les établissements scolaires en 2009.

Texte de la réponse

Le dispositif SIVIS (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) sur la mesure de la violence en milieu scolaire mis en place à la rentrée scolaire 2007 est une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'un millier d'établissements scolaires. Les résultats d'une enquête sur échantillon ne permettent pas de déterminer un nombre d'actes de violence grave dans l'ensemble des établissements scolaires, mais d'établir un ratio « nombre de violence grave pour 1 000 élèves ». Il n'interroge pas les chefs d'établissements sur le nombre d'armes confisquées. Cette notion, pour les armes blanches, pourrait, cependant, être approchée par « le port d'armes blanches sans violence ». Le nombre moyen de ports d'armes blanches sans violence est estimé à 0,15 pour 1 000 élèves en 2007-2008 et 0,23 pour 1 000 élèves en 2008-2009.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72605

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2257

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5557